



OUEST LYONNAIS | Tassin-la-Demi-Lune - Dardilly

QUEST LYONNAIS **Lissieu rejoint Techlid, et renforce son attractivité économique**

Économie. Actée ce mercredi par les membres du bureau de Techlid, la candidature de Lissieu est désormais officielle. La commune rejoint ainsi la bande des cinq formée par Champagne-au-Mont-d'Or, Charbonnières-Bains, Dardilly, Limonest et La Tour-de-Salvagny.

Après les retraits d'Écully et Tassin-la-Demi-Lune au 31 décembre 2014, Techlid amorce une année 2015 placée sous le signe du renouveau, grâce à l'arrivée de Lissieu. Explications avec Yves Jeandin, maire et Christophe Janvier, adjoint en charge du Développement économique.

220

C'est le nombre d'entreprises implantées sur la commune de Lissieu, que ce soit l'artisan qui travaille seul, ou la très grosse entreprise employant plusieurs centaines de salariés. 90 % sont de toutes petites structures.



■ Lissieu entre dans le territoire de Techlid. Photo A. Dauvergne

■ Les enjeux pour Lissieu

La commune a rejoint le Grand Lyon - désormais Métropole - en 2011. « Lissieu est la porte d'entrée nord de la métropole. La nouvelle Zac du Braille, qui s'étend sur 10,5 hectares conforte l'attractivité économique de la commune. Et peut devenir une vitrine attrayante pour de futures entreprises », explique Christophe Janvier, qui espère industrialiser la zone d'activités du Braille avec l'arrivée de nouvelles activités. « Certaines décident de s'implanter sur Lissieu et ne l'auraient sans doute pas fait sans cette adhésion et la mutualisation des moyens », poursuit-il. Autres avantages, et non des moindres, l'aide apportée pour résoudre les problèmes liés aux transports, à la fibre optique, à la mobilité (lire par ailleurs). « Lissieu allait rester sur le bord du chemin en terme de transports. Ce qui ne sera pas le cas avec l'aide de

Techlid. »

■ Le coût pour les Lissillois

Il sera de 9 850 € annuels. En auront-ils pour leur argent ? Au vu du vote unanime lors du conseil municipal du 23 février, la réponse est affirmative. Quant à savoir si ce coût sera un bon investissement, il faudra patienter quelques mois et dresser un bilan avec les 220 entreprises lissilloises. « La mutualisation des forces économiques est un atout fort », explique Yves Jeandin.

■ Pourquoi maintenant et pas avant ?

« Nous avions besoin d'attendre, de voir. Notre développement économique était essentiellement basé sur le tertiaire, avec 90 % de TOPE et de PME ⁽¹⁾ qui n'avaient pas d'intérêt à rejoindre Techlid », rappelle Yves Jeandin. Pour autant, le maire se refuse à tout amalgame avec les

départs d'Écully et Tassin-la-Demi-Lune. « Notre décision est l'aboutissement de nombreuses réunions de concertations. » « Nous n'avions simplement pas pris le temps d'analyser les retombées d'une adhésion à Techlid. Et nous n'avions pas eu de demandes émanant des entreprises locales », reconnaît le premier magistrat.

■ Le principe de la présidence tournante

Si le principe avait été dénoncé, en son temps, par l'une des deux communes ayant officialisé son retrait, il est approuvé par les deux élus Lissillois. « C'est la démocratie, de plus c'est motivant et engendre une dynamique qui ne pourrait être obtenue avec une présidence établie pour 10, 15 ou 20 ans », affirment-ils. ■

Brigitte Del Rizzo

⁽¹⁾ TPE : très petite entreprise. PME : petite ou moyenne entreprise.



■ Le 1^{er} adjoint Christophe Janvier.

Photo Andre Dauvergne



■ Le maire Yves Jeandin.

Photo Andre Dauvergne

Techlid, de 1988 à 2015

La technopole du nord ouest lyonnais a été créée en 1988. Initialement le nom de Techlid était le regroupement des initiales de Technopole, Ecully, CHampagne, Limonest, et Dardilly, les quatre communes membres fondateurs. Elles ont ensuite été rejointes par Charbonnières-les-Bains, La-Tour-de-Salvagny et Tassin-la-Demi-Lune. Fin 2014, cette dernière et Écully décident de résilier leur adhésion. Sur les 700 000 € de budget, la part de ces deux communes représente 1/7^e environ. Une somme à déduire du budget 2015 mais qui pour autant ne met pas la technopole et son assise financière en danger, la bonne gestion de ces dernières années permettant d'envisager l'avenir sereinement en attendant l'adhésion de nouvelles communes.

Autre dépense maîtrisée pour 2015 : le départ de la directrice en 2014, remplacée par la directrice adjointe, avec des frais de personnel inhérents forcément moindres. À savoir que trois partenaires assurent le financement de Techlid : les communes membres donc avec désormais Champagne, Charbonnières-les-Bains, Dardilly, La Tour-de-Salvagny, Limonest et Lissieu à hauteur d'environ 55 %. Mais également la Métropole et la Région Rhône-Alpes pour environ 45 %.



« L'adhésion de Lissieu sera suivie par d'autres communes en 2015-2016 »

Gérald Eymard, Président de Techlid, maire de Charbonnières-les-Bains

L'adhésion de Lissieu avait été annoncée et sera suivie par d'autres dans les mois à venir. C'est une évidence dans une continuité territoriale. Techlid est un facilitateur, qui accompagne les entreprises, que ce soit en terme de recherche de terrains, de locaux, de recrutement, de formation. Lissieu conforte la redynamisation de Techlid : typologies d'entreprises distinctes

de celles actuellement sur la zone, et un potentiel foncier très important. C'est également la preuve que la page est tournée après les tourments de 2014 dont nous sommes sortis la tête haute. L'équilibre financier de Techlid n'a pas été en danger, grâce à une gestion saine qui nous permet de nous réorganiser. Qui sait si Tassin ou Écully ne reviendront pas à Techlid dans quelques années ?

Une stratégie de développement économique grâce à Techlid

Le côté positif de Lissieu, c'est son attractivité avec une zone de covoiturage et une gare. Le côté sombre met en exergue les transports et l'installation de la fibre optique. Un réseau de transports qui reste à améliorer afin d'attirer de nouvelles entreprises. Et répondre ainsi aux problèmes de stationnement, circulation, accessibilité, desserte par les transports collectifs : autant de difficultés rencontrées par les entreprises. L'adhésion à

Techlid offre la possibilité de monter un plan de déplacement interentreprises, véritable outil de management de la mobilité. Son but est de développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : covoiturage, modes doux, transports collectifs, auto partage... etc. L'absence de fibre optique : L'équipement est attendu pour la fin d'année, et Techlid peut être un allié de poids dans la concrétisation de ces liaisons.